

UE

01

02

03

04

05

06

Agrégation AESS*

* AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
SUPÉRIEUR POUR LE DOMAINE DES ARTS
PLASTIQUES, VISUELS ET DE L'ESPACE

ERG/ESA SAINT-LUC BRUXELLES
2018-2019



LIVRET DE L'ÉTUDIANT
AGRÉGATION AESS

sommaire

P.4

glossaire

P.7

présentation

P.10

UE 01

P.15

UE 02

P.18

UE 03

P.27

UE 04

P.31

UE 05

P.35

UE 06

P.38

annexes

P.41

unités d'enseignement – organigramme

**LIVRET DE L'ÉTUDIANT
AGRÉGATION AESS**



**2018-2019
ERG/ESA SAINT-LUC BRUXELLES**

*** AGRÉGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
SUPÉRIEUR POUR LE DOMAINE DES ARTS
PLASTIQUES, VISUELS ET DE L'ESPACE**

Acquis d'apprentissage

Énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences.

Bachelier (BA)

Grade académique de niveau 6 sanctionnant des études de premier cycle de 180 crédits au moins.

Compétence

Faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes.

Crédit

Unité correspondant au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage. Un crédit correspond forfaitairement à 30 heures d'activités d'apprentissage. Cette charge horaire n'est que partiellement consacrée à des enseignements organisés directement par l'établissement, comprend d'autres activités associées, telles les travaux, exercices personnels, préparations, études, projets, recherches documentaires, épreuves ou immersion socio-professionnelle.

Cursus

Ensemble cohérent d'un ou plusieurs cycles d'études constituant une formation initiale déterminée au sein d'un cursus, les grades intermédiaires peuvent être « de transition », donc avoir pour finalité principale la préparation au cycle suivant ou « professionnalisant » pour les formations qui s'arrêtent au bout du premier cycle (type court).

Cycle

Études menant à l'obtention d'un grade académique ; l'enseignement supérieur est organisé en trois cycles.

Orientation

Ensemble d'unités d'enseignement d'un programme d'un cycle d'études correspondant à un référentiel de compétence et un profil d'enseignement spécifiques et sanctionnés par un grade académique distinct.

Programme d'études

Ensemble des activités d'apprentissage, regroupées en unités d'enseignement, certaines obligatoires, d'autres au choix individuel de chaque inscrit, conforme au référentiel de compétences d'un cycle d'études ; le programme précise les crédits associés et l'organisation temporelle et en pré-requis ou co-requis des diverses unités d'enseignement.

Profil d'enseignement

Ensemble structuré des unités d'enseignement, décrites en acquis d'apprentissage, conformes au référentiel de compétences du ou des cycles d'études dont elles font partie, spécifique à un établissement d'enseignement supérieur organisant tout ou partie d'un programme d'études et délivrant les diplômes et certificats associés.

Quadrimestre

Du 14/09 au 31/01, du 01/02 au 30/06, du 01/07 au 13/09

Division organisationnelle des activités d'apprentissage d'une année académique couvrant approximativement quatre mois ; l'année académique est divisée en trois quadrimestres.

Référentiel de compétences

Ensemble structuré de compétences spécifiques à un grade académique, un titre ou une certification.

Unité d'enseignement

Activité d'apprentissage ou ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique au niveau des acquis d'apprentissage attendus.

AA :

Acquis d'apprentissage

Crédit ECTS :

Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

QUADRI :

Quadrimestre

UE :

Unité d'enseignement

La formation Agrégation, organisée conjointement par l'Erg et l'ESA Saint-Luc Bruxelles, forme de futurs enseignants en arts plastiques, prioritairement au niveau de l'enseignement secondaire supérieur (AESS). Centrée sur l'art contemporain, l'interdisciplinarité et la recherche, ce cursus s'adresse aux étudiants porteurs d'une licence (titre académique belge) ou d'un master en arts plastiques, visuels et de l'espace, ou à ceux qui sont inscrits dans un master de l'enseignement supérieur artistique de type long.

Construire une pédagogie de l'art, concevoir un programme de cours artistiques, organiser un atelier nous oblige à nous placer chaque fois en situation de questionnement et à remettre constamment en cause nos connaissances, avec l'objectif délibéré d'être en phase avec la recherche et la création contemporaine, l'interdisciplinarité et les nouvelles technologies, sous peine d'enseigner un savoir sclérosé et inadapté aux exigences de notre époque.

La pratique pluridisciplinaire, spécifique à l'enseignement du type long, trouve chez l'étudiant qui choisit cette spécialisation son prolongement naturel. Il peut par un ensemble de cours théoriques, de séminaires, de préparations et de stages sur le terrain, poursuivre sa recherche et son travail personnel en transposant ce questionnement sur le terrain de l'enseignement.

La philosophie de cette formation consiste avant tout à transmettre une méthodologie (de la recherche) transposable à d'autres disciplines, à engager une étude critique et à mettre en œuvre des stratégies adaptables en fonction des contenus, des besoins et des personnes. La pédagogie dispose d'une histoire, de spécialistes, de praticiens qui ont mis en place des concepts, ont participé à son évolution et continuent à faire de la pédagogie une science dynamique au service de l'éducation. La place qu'occupent les disciplines artistiques au sein des grands courants de pensée, l'intégration des concepts récents liés aux débats actuels et à la recherche, constituent des objets d'étude indispensables à ce type d'enseignement.

C'est pourquoi une partie de la formation se concentre sur les connaissances socio-culturelles, psychologiques et socio-affectives. Ces études spécifiques doivent apporter aux étudiants une réflexion sur la notion de transmission (séminaires interdisciplinaires, transposition didactique et formation pédagogique intégrée) et une connaissance des pratiques pédagogiques diversifiées (fiches de lectures de livres pédagogiques, apprentissages et pratiques élaborées...).

La formation consiste aussi à réfléchir à partir d'outils de recherche et d'expression (écrite et orale) à la meilleure manière d'articuler un savoir, ce qui permet

à l'étudiant de mettre en pratique à travers des stages d'observation et des stages actifs les connaissances nouvellement acquises.

Dans son ensemble, la formation vise à développer les capacités de projection et d'anticipation, l'ouverture d'esprit, la flexibilité et l'aptitude à s'adapter à des situations différentes.

Par conséquent, nous privilégions les démarches mettant en œuvre des processus de construction d'un savoir et à travers lui, d'une personne.

Unité d'enseignement 1Quadrimestres 1 et 2

Enseignants

Anne Dejailve

Grégory De Mol

Cécile Dujardin

Anne-Sophie Lepez

Marc Streker

TitulaireAnne Dejailve

Crédits / charge horaire9 ECTS / 60h

Activités d'apprentissage

– Stages actifs (6 ECTS / 20h)

– Séminaires

interdisciplinaires des
pratiques (2 ECTS / 20h)– Formation complémentaire
(1 ECTS / 20h)

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 1)**1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.3, 4.2,
4.3, 5.1, 5.2

Pas de seconde session

Acquis d'apprentissage

- Rédiger des préparations et déroulés de cours pertinents quant au contenu, en fonction de la connaissance de la matière, des références bibliographiques utilisées, des expérimentations personnelles, du choix des documents montrés et de l'adaptation au type et au niveau d'enseignement.
- Gérer un groupe classe, tant au niveau disciplinaire qu'au niveau de la présence, de la motivation, de la structure, du rythme, de la gestion du temps du cours et de la qualité de la production des élèves.
- Analyser – à partir des expériences de stages, des autres cours de l'agrégation, du contenu des séminaires interdisciplinaires et de références personnelles – une situation dysfonctionnelle d'apprentissage et proposer une alternative pertinente.
- Identifier d'autres structures de « médiation » culturelle et artistique, principalement les opérateurs culturelles et le champ de l'éducation permanente, ainsi que leurs enjeux.
- Travailler en groupe et proposer une analyse collective qui tienne compte des avis de chacun.
- Compléter son cursus par des apports externes (séminaire, journée d'étude, conférence, etc.) pertinents et, à partir d'un axe spécifique, proposer une analyse fouillée et référencée qui établisse des liens avec les autres cours de l'agrégation.

Évaluation

Non intégrée.

Coefficient de pondération :

- Stages actifs : 60 % ;
- Séminaires interdisciplinaires des pratiques : 20 % ;
- Formation complémentaire : 20 %.

Mode d'évaluation

- Stages actifs : évaluation continue ;
- Séminaires interdisciplinaires des pratiques :
travail de groupe présenté oralement ;
- Formation complémentaire : travail écrit.

Activité d'apprentissage 1

Stages actifs

Enseignants

Anne Dejailve

Grégory De Mol

Anne-Sophie Lepez

Contenu

Communiquer à un groupe d'élèves, y imprimer une certaine autorité ainsi qu'un dialogue indispensable à la transmission de l'art.

Les stages actifs sont organisés au second quadrimestre. Le premier stage permettra de mettre au point cette pratique. L'équipe d'enseignants superviseurs de stages aidera l'étudiant dans une évaluation formative. La deuxième partie du stage devra amener à une évaluation positive des différents paramètres de l'enseignement.

Une série d'informations et d'analyses des pratiques d'enseignements seront vues au préalable dans le cadre du cours de Méthodologie. Un plan de préparation de cours sera établi et devra être respecté.

Durant les stages actifs, le contenu de la matière enseignée devra être parfaitement maîtrisé, tant du point de vue connaissance passive que dans les applications pratiques.

Si un étudiant doit donner cours dans une matière pour laquelle il a été formé, cela lui permettra de se concentrer sur la nouveauté de la transmission. Mais l'étudiant devra aussi s'adapter à toute situation d'apprentissage du langage plastique, il faudra alors apprendre et le contenu et les moyens de transmission de cette matière.

Les préparations de cours devront être rédigées en portant une attention particulière au vocabulaire précis lié à la discipline.

Mode et critère(s) d'évaluation

Les stages actifs seront évalués en fonction de quatre critères principaux : la qualité de vos préparations, la qualité de votre présence face au groupe, votre capacité à transmettre et la qualité des productions des élèves.

1. Préparations

Les préparations seront évaluées, quant au contenu, en fonction de la connaissance de la matière, des références bibliographiques utilisées, de vos expérimentations personnelles, du choix des documents montrés et de l'adaptation au type et au niveau d'enseignement. L'incitation sera évaluée pour sa pertinence, sa cohérence avec les objectifs d'apprentissage, son originalité et la façon dont elle est documentée. Les compétences transversales mobilisées seront évaluées par rapport à la qualité de leur inscription dans le parcours de l'élève.

Les compétences disciplinaires seront évaluées en fonction de la précision et du caractère personnel de leur formulation, ainsi que de la qualité de l'analyse des enjeux de l'apprentissage. Les critères d'évaluation mobilisés seront évalués en fonction de la pertinence de leur articulation par rapport au contenu du cours, de leur hiérarchisation et de leur clarté d'exposition.

2. Présence face au groupe

Sera ici évaluée votre affirmation face au groupe, la gestion du groupe classe, votre capacité de mise en confiance des élèves, la qualité de vos interactions avec ceux-ci, la qualité et la pertinence de votre langage, la gestion de l'infrastructure et du local, votre capacité à valoriser la verbalisation et l'échange de la part des élèves.

3. Transmission

Votre capacité à transmettre sera évaluée en fonction de votre capacité à l'incitation et à la motivation des élèves. Seront également évalués la structure et rythme du cours, votre capacité à utiliser vos critères d'évaluation et la gestion du temps d'atelier.

4. Production des élèves

Les productions des élèves seront évaluées en fonction de leur correspondance avec les objectifs annoncés ainsi qu'en fonction de leur niveau et de leur variété.

Activité d'apprentissage 2

Séminaires interdisciplinaires des pratiques

Enseignante

Cécile Dujardin

Contenu

Les séminaires interdisciplinaires des pratiques artistiques sont organisés au second quadrimestre les samedis matins.

L'objectif est de questionner, sous la forme de débats et de rencontres avec des intervenants extérieurs, les notions de médiation culturelle et artistique, ainsi que la notion de « publics ».

On dépasse ici le champ de l'enseignement artistique à proprement parler, même s'il constitue notre point de départ, pour se frotter au champ de l'animation socioculturelle que ce soit au sein des services éducatifs de musées, du réseau associatif travaillant avec le public fragilisé (artistes en prison ou en centre de jour psychiatrique), etc.

Ces séminaires ont donc pour but de :

- Confronter les étudiants à des professionnels issus de différents secteurs concernés par la médiation, et les ouvrir ainsi à d'autres possibilités professionnelles en fonction de leur sensibilité et de leurs centres d'intérêts.
- Mieux cerner et comparer les enjeux des différentes structures (école, tissu associatif, opérateurs culturels) en fonction de leurs particularités institutionnelles.
- Situer les démarches artistiques des étudiants (notamment sur la question de la réception des œuvres d'art).
- Questionner l'engagement des étudiants dans l'agrégation, et plus particulièrement leur envie de transmettre une pratique artistique.

Mode et critère(s) d'évaluation

Un travail de groupe sera demandé aux étudiants. Il portera sur l'analyse d'une situation conflictuelle dans la transmission / médiation. Il sera évalué en fonction des critères suivants :

- qualité de la situation choisie (en terme de potentialités d'analyse) ;
- pertinence de l'analyse ;
- liens avec les autres cours de l'agrégation, les exposés des séminaires, les supports de cours, d'autres références théoriques ;
- pertinence et originalité de la proposition alternative ;
- répartition équitable du temps de parole entre les membres du groupe.

Activité d'apprentissage 3

Formation complémentaire

Enseignant

Marc Streker

Contenu

L'objectif du module « Formation complémentaire » est de permettre à l'étudiant de compléter son cursus par tout apport externe qu'il jugera utile : séminaire, journée thématique, conférence, cours ou formation spécifique.

Dans ce module, une séance unique de 3h ayant pour objectif une remise à niveau en « dessin d'observation » est obligatoire pour tous les étudiants. Une séance supplémentaire de 3h peut être choisie par l'étudiant qui l'estime nécessaire et être intégrée dans le programme des formations complémentaires.

Il reste donc un total soit de 17h, soit de 14h par étudiant à suivre à l'extérieur de l'Agrégation Erg — ESA Saint-Luc Bruxelles. L'étudiant peut choisir de suivre un bloc de 14h ou de 17h (par exemple sous la forme d'un cours) ou de cumuler conférences, séminaires, etc., pour un total de 14h ou de 17h.

Une attestation de fréquentation sera exigée pour chaque activité choisie et le choix des activités doit faire l'objet d'une autorisation préalable auprès de Marc Streker (m.streker@stluc-esa-bxl.org). Le planning des activités doit impérativement avoir été fixé pour le 25 janvier au plus tard.

Mode et critère(s) d'évaluation

L'évaluation consistera en un travail écrit. Il sera demandé à l'étudiant de choisir une activité parmi celles de son planning, d'en synthétiser brièvement le contenu. Ensuite, sur base du choix opéré, de :

- faire le résumé d'un axe (ou d'un groupe d'interventions spécifiques) choisi au sein de la journée, du cours, du séminaire... ;
- approfondir la recherche autour de l'axe choisi ;
- montrer en quoi cet axe complète ou précise une recherche ou un intérêt personnel.

Unité d'enseignement 2

Quadrimestres 1 et 2

Enseignant et titulaire

Frédéric Ruymen

Crédits / charge horaire

2 ECTS / 30h

Activités d'apprentissage

Écriture et expression orale

**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 1)**

4.1, 4.2, 5.1, 5.2

Pas de seconde session

Acquis d'apprentissage

- Exercer et améliorer sa capacité à transmettre un message à une audience via une maîtrise de la vitesse d'élocution, la pose de la voix, la présence, la conscience de la respiration, etc.
- Démontrer une capacité à travailler en équipe.

Évaluation

Évaluation continue.

Activité d'apprentissage 1

Écriture et expression orale

Enseignant

Frédéric Ruymen

Contenu

30 heures d'activités d'apprentissage pour entraîner et améliorer sa capacité de transmission efficace d'un message à une audience. En effet, à travers ce qu'il sait, un professeur transmet d'abord ce qu'il est. Un enseignant investi de sa matière, qui y puise une nourriture pour sa vie et son développement peut donner à ses étudiants le goût de cette matière. Un professeur (é)mu par sa matière (c'est-à-dire, « mis en mouvement » par elle) pourra mettre en branle cette dynamique chez les élèves qui y seront sensibles. C'est évidemment flagrant pour des matières comme la philosophie mais ce l'est aussi dans des matières infiniment plus techniques. Dans nos métiers, les élèves ont moins besoin de compétences techniques précises (qui auront de toutes manières fortement évolué à leur arrivée sur le terrain) que de l'apprentissage d'une attitude face à la matière. Cette attitude peut-être impulsée par l'enseignant et est liée à sa « présence » face aux élèves. Il importe que le futur enseignant reconnaisse sa « présence » particulière (parfois fort différente de celle qu'il s' imagine avoir), qu'il l'épure et l'entraîne afin d'établir avec ses futurs élèves une relation juste.

Les différentes séances sont donc consacrées à une gamme d'exercices centrés sur la prise de parole et la gestion de l'attention de l'auditoire. Un élève effectue l'exercice et les autres commentent et critiquent en se basant sur les critères mis en évidence par le professeur. Au niveau de la parole, les exercices amènent à conscientiser et à mieux maîtriser :

- la vitesse d'émission vocale ;
- le respect de l'accent tonique et de l'accentuation propre à la dynamique de la phrase ;
- la présence à ce que l'on dit (ne pas anticiper dans la pensée) ;
- la pose de la voix (reconnaître et travailler la manière particulière dont chacun utilise sa voix) ;
- le rôle du silence dans une communication orale ;
- la conscience de la respiration.

C'est la conscience du mouvement de la respiration qui fait le lien avec la seconde série d'exercices centrés sur la posture physique (celle que l'on a « naturellement ») et comment l'améliorer. Ces exercices portent sur :

- la verticalité (la colonne vertébrale) ;
- le centre de gravité ;
- la posture assise et la posture debout.
- les tensions corporelles (celles que l'on a et celles qui apparaissent lorsque l'on est en situation de tension). Dans ce cadre, l'attention se porte successivement sur la nuque, les épaules, le sacrum, la mâchoire.

Une troisième série d'exercices « en situation » permettent de mettre en pratique les différents aspects du travail. Exercices sur la perception des variations normales et inévitables de l'attention d'un auditoire, comment composer avec ces variations, ne pas se laisser démonter mais ne pas essayer de « passer en force ». Travailler sur un va-et-vient entre écoute et initiative, sur la gestion du rythme de la parole, sur une balance entre exécution du programme établi et improvisations.

Mode et critère(s) d'évaluation

L'étudiant sera évalué sur une prestation devant le groupe (et sur une thématique qui peut être la communication d'un poème, une lecture publique, l'introduction d'une conférence, etc.).

Unité d'enseignement 3

Quadrimestre 1

Enseignants

Emmanuelle Quertain

Axel Pleeck

Nathalie Raes

Olivier Spinewine

Titulaire

Emmanuelle Quertain

Crédits / charge horaire

9 ECTS / 120h

Activités d'apprentissage

– Méthodologie (2 ECTS / 30h)

– Stages d'observation
(2 ECTS / 20h)– Didactique des disciplines
artistiques, mise en place
des apprentissages
(2 ECTS / 30h)– Étude critique des courants
pédagogiques et de la
recherche en éducation
(2 ECTS / 30h)– Histoire de l'art et actualité
des arts / Analyse de
l'image (1 ECTS / 10h)**Compétences spécifiques
et acquis d'apprentissage
terminaux (cf. annexe 1)**1.1, 1.3, 1.4, 2.2, 2.4, 4.3,
5.1, 5.2**Seconde session organisée****Acquis d'apprentissage**

- Construire une préparation de cours artistique en mettant en avant une approche personnelle et critique.
- Articuler le contenu d'un cours autour de la création simultanée d'une démarche artistique et l'apprentissage rigoureux des contenus du langage plastique.
- Appréhender, à partir d'une bibliographie issue de champs disciplinaires variés, les caractéristiques d'une éthique enseignante, à savoir : l'enseignant-chercheur capable d'autocritique, l'ouverture, l'« ethos » enseignant (qui implique que les apprenants restent acteurs de leur formation) et la mise en pratique d'outils didactiques.
- Décrire les caractéristiques des principaux modèles théoriques de l'apprentissage et les mettre en relation avec les paradigmes de la psychologie.
- Intégrer un système pédagogique multiréférentiel dans sa pratique enseignante.
- Appréhender le langage spécifique de l'analyse de l'image.
- Décrire son expérience de jugement d'une image.

Évaluation

Non intégrée.

Coefficient de pondération :

- Méthodologie : 20 % ;
- Stages d'observation : 20 % ;
- Didactique des disciplines artistiques, mise en place des apprentissages : 25 % ;
- Étude critique des courants pédagogiques et de la recherche en éducation : 25 % ;
- Histoire de l'art et actualité des arts / Analyse de l'image : 10 %.

Mode d'évaluation

Méthodologie: travail écrit.

- Stages d'observation : travail écrit (rapport de stage).
- Didactique des disciplines artistiques, mise en place des apprentissages : création d'un portfolio à défendre oralement.
- Étude critique des courants pédagogiques et de la recherche en éducation : examen écrit.
- Histoire de l'art et actualité des arts / Analyse de l'image : travail à présenter oralement.

Activité d'apprentissage 1

Méthodologie

Enseignante

Emmanuelle Quertain

Contenu

L'objectif principal est de préparer les étudiants à la réalisation de leurs stages actifs en familiarisant les étudiants aux différents milieux scolaires, en leur permettant d'aborder un horizon de publics scolaires variés, et en leur offrant une amorce solide du métier d'enseignant.

Ce cours réserve une grande part à l'initiative de l'étudiant. Il y est régulièrement sollicité pour différents travaux en classe. Sa présence est absolument déterminante pour une bonne amorce des apprentissages.

Différentes méthodes d'enseignements seront abordées (de l'enseignement par compétences à la carte mentale, en passant par différents types d'exercices proposés par Bernard-André Gaillot, différentes lectures de pédagogues et moments de mise en pratique).

Une grande partie du cours sera consacrée à l'analyse de travaux d'élèves du secondaire observés en classe.

Nous travaillerons également sur chacune des étapes de la préparation d'un cours qui seront détaillées en classe.

Enfin, nous introduirons les questions relatives à la posture de l'enseignant, à l'autorité et à la relation aux élèves.

Mode et critère(s) d'évaluation

Le cours de méthodologie sera évalué en fonction des critères suivants :

1. La préparation de cours

- approfondir les contenus ;
- évaluer les temps ;
- soin minimum ;
- attention portée à la part active des élèves ;
- réflexion importante l'évaluation d'une production artistique.

2. Approche personnelle (dans la préparation de cours)

- faire preuve d'invention dans les méthodes employées ;
- ne pas craindre l'expérimentation ;
- faire preuve d'originalité et d'engagement dans les sujets des cours abordés ;
- aller très loin dans l'analyse des travaux des étudiants lors de l'évaluation (approfondir la recherche de critère d'évaluation).
Proposer de construire ces critères avec les étudiants

3. Participation active aux cours

- présence ;
- ponctualité de la remise ;
- bonus pédagogique / qualité des interventions ;
- entraide.

Activité d'apprentissage 2

Stages d'observation

Enseignante

Emmanuelle Quertain

Contenu

Le rapport de stages d'observation doit comprendre :

1. Une fiche signalétique de chacun des cours observés.
Cette dernière reprend :
 - le nom de l'école dans laquelle s'est située le stage d'observation ;
 - la section ;
 - le niveau ;
 - le cours (l'intitulé) ;
 - le nombre d'heures suivies ;
 - (le nom du professeur est facultatif mais vous pouvez l'indiquer).

2. Le déroulement des cours

Le rapport des stages d'observation est comparable à un journal de bord. Vous y noterez toutes les observations qui vous semblent importantes, nécessaires, instructives pour vos cours. Il est important d'y noter les étapes du cours que vous observez ainsi que les éléments d'analyses donnés au cours.

3. Une analyse prospective personnelle de ce que vous avez observé dans les écoles

Cette dernière se réalise par rapport à la gestion du groupe classe, de l'espace, du contenu du cours, à la matière enseignée au travers des recherches, des expérimentations, etc. afin de confirmer votre pratique d'enseignement, la construction d'un regard personnel, l'apprentissage de nouvelles méthodes à intégrer dans votre pédagogie future, ainsi que rendre compte de vos désapprobations ou de vos questions. Le rapport peut également intégrer d'autres évènements dans la vie de l'école auxquels vous auriez pris part : rencontres (avec les autres professeurs, avec la direction, etc.), discussions, échanges, documents reçus, pourvu que cela puisse être lié à votre réflexion personnelle.

Mode et critère(s) d'évaluation

Les stages d'observation seront évalués selon les critères suivants :

1. Structuration du rapport

- observation des étapes qui structurent le cours ;
- analyse prospective ;
- non oubli de la fiche signalétique = soin minimum.

2. Approche personnelle

- diversité des observations (concernant l'espace, la psychologie, la dimension humaine, etc.) ;
- rigueur de la prise de note concernant le contenu du cours ;
- un bon esprit de discernement, capacité de synthèse ;
- une observation enrichie : faire références aux artistes qui nous aident à avancer dans la réflexion sur l'enseignement de l'art et pourquoi (+ qualité des références et des connaissances) ;
- curiosité pédagogique.

Activité d'apprentissage 3

Didactique des disciplines artistiques, mise en place des apprentissages

Enseignant

Axel Pleeck

Contenu

Cette activité d'apprentissage se veut une ébauche d'éthique du métier d'enseignant en offrant à la réflexion pédagogique des apports externes issus des sciences humaines.

Le cours sera divisé en trois parties — qui se chevauchent mais qui recourent toutes une même notion, c'est-à-dire « la tâche de l'enseignant dans l'institution » — selon le découpage suivant :

1. Didactique de l'institution, que l'on pourrait comparer à un parcours pour tenter de répondre à la question suivante : « Comment je m'en sors dans/ avec l'institution ? »
2. Didactique et méthodologie, c'est-à-dire la méthodologie utilisée au cours comme une possible méthodologie pour la classe scolaire.
3. Didactique des arts plastiques, ou les outils qui permettent de mettre en pratique les acquis théoriques vus au cours.

Pour s'aider dans ces tâches, le titulaire fait appel à une bibliographie d'auteurs issus de tous les horizons (pédagogie, arts plastiques, cinéma, philosophie, sémiologie). Des concepts issus de ces lectures font l'objet d'une transposition didactique et pédagogique.

Au terme de l'activité, les étudiants percevront un certain nombre de points à mettre à l'actif d'une éthique du métier de l'enseignant, parmi lesquels :

- l'enseignant digne de ce nom demeure avant tout un chercheur (avec la part de remise en question que cela comporte) ;
- les cours d'arts plastiques (comme les autres d'ailleurs) doivent être ouverts sur l'institution et tous ses intervenants (ouverts signifiant également « critiques ») ;
- la promotion d'un « ethos » enseignant implique que les apprenants soient acteurs de leur formation ;
- la mise en pratique d'outils didactiques directement transposables dans le monde scolaire (une façon de faire vivre le cours comme une métaphore de la classe).

Mode et critère(s) d'évaluation

L'évaluation portera sur un portfolio réalisé par l'étudiant dont le contenu reprendra :

- des traces des différents cours ;
- des recherches personnelles ;
- des lectures (deux textes obligatoires + une lecture supplémentaire choisie soit parmi une bibliographie transmise au cours, soit par l'étudiant) ;
- un journal pédagogique.

L'examen consistera en une défense orale de ce portfolio.

Activité d'apprentissage 4

Étude critique des courants pédagogiques et de la recherche en éducation

Enseignante

Nathalie Raes

Contenu

L'objectif principal de ce cours est double. Il doit d'une part permettre aux étudiants d'acquérir un regard critique et réflexif sur la question des choix méthodologiques qu'un enseignant peut faire dans sa classe pour alimenter sa didactique. Il doit d'autre part veiller à former les étudiants à la recherche en éducation, à travers notamment la sensibilisation à la problématique de l'échec scolaire.

Ce cours comprend trois parties.

1. Les fondements historiques des conceptions pédagogiques et des pratiques éducatives développées en milieu scolaire, à travers les différentes conceptions de la psychologie des apprentissages. Nous aborderons brièvement la question de la construction du champ scolaire en Europe occidentale, avec l'émergence de la « forme scolaire » de l'apprentissage et de la pédagogie dite « traditionnelle » que nous opposerons, avec distance, aux pédagogies dites « alternatives » ou encore « actives », en abordant les principaux représentants de « l'Éducation nouvelle » (Montessori, Decroly, Freinet, Dewey, Roger, Pestalozzi, etc.) ;
2. Un aperçu et une analyse des conceptions et pratiques d'enseignement développées aujourd'hui à l'école, à travers l'approche critique des trois grandes conceptions contemporaines de l'apprentissage : le « behaviorisme », le « (socio-)constructivisme » et le « cognitivisme » ;
3. Une introduction à la recherche en éducation : les fondements épistémologiques et les différents courants de la recherche en éducation seront abordés au travers de grandes préoccupations de la recherche en sciences de l'éducation, comme la question de l'échec scolaire et les liens entre réussite scolaire et origine sociale. Ces problématiques seront envisagées dans leurs dimensions à la fois « pédagogique, sociologique et psychologique ». Cette dernière partie nous permettra de faire le lien avec les deux premières, en adoptant un point de vue critique sur les différentes approches méthodologiques susceptibles d'être utilisées dans telle ou telle circonstance.

Mode et critère(s) d'évaluation

Un examen écrit permettra d'évaluer l'esprit critique et de synthèse de l'étudiant. L'étudiant sera amené à synthétiser, comparer, illustrer et argumenter les différentes conceptions développées au cours, afin de vérifier s'il maîtrise bien un ensemble d'outils conceptuels qu'il pourra ensuite exploiter dans sa pratique enseignante.

Activité d'apprentissage 5

Histoire de l'art et actualité
des arts / Analyse de l'image

Enseignant

Olivier Spinewine

Contenu

Au sein des différents modules, cette activité d'apprentissage initie les étudiants aux différents moyens disponibles pour décortiquer et analyser différents supports visuels, tant vis-à-vis de la forme que du fond.

En tant que futur pédagogue, le regard, la capacité d'argumentation et d'analyse vous seront nécessaires au quotidien dans vos exercices pédagogiques, et particulièrement au moment d'évaluer les travaux des élèves.

À travers la projection de visuels variés et contemporains, le cours vous proposera d'analyser une multitude de grilles plastiques et thématiques permettant de mieux comprendre et de percevoir une création au delà de toute subjectivité émotionnelle.

Il est en effet nécessaire d'appréhender un lexique verbal et visuel qui vous rendra plus crédible et autonome quel que soit le profil de vos futures attributions, tout en gardant un regard personnel et critique.

Mode et critère(s) d'évaluation

L'évaluation portera sur un travail d'analyse de documents.

Unité d'enseignement 4Quadrimestre 1

EnseignantsAntoine Boute
Simon Brunfaut**Titulaire**Antoine Boute

Crédits / charge horaire4 ECTS / 40h

Activités d'apprentissage

- Politique de l'éducation et analyse de l'institution scolaire (2 ECTS / 20h)
 - Neutralité (2 ECTS / 20h)
-

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 1)3.1, 3.2, 3.3, 5.1, 5.2

Seconde session organisée

Acquis d'apprentissage

- Analyser, dans une perspective historique, le fonctionnement de la société belge actuelle par rapport aux politiques éducatives.
- Situer les principales structures et les institutions de la Fédération Wallonie-Bruxelles liées au monde de l'éducation.
- Proposer une réflexion sur l'éthique de la profession enseignante.
- Mettre en place une démarche de recherche d'emploi dans l'enseignement.
- Appréhender les fondements du décret du 17 décembre 2003 organisant la neutralité inhérente à l'enseignement officiel subventionné et le décret du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement de la FWB.
- Proposer une réflexion personnelle sur le concept de neutralité en s'appuyant sur des notions de droit, de philosophie et d'histoire des religions.

Évaluation

Non intégrée.

Coefficient de pondération :

- Politique de l'éducation et analyse de l'institution scolaire : 50 % ;
- Neutralité : 50 % ;

Mode d'évaluation

- Politique de l'éducation et analyse de l'institution scolaire : examen oral.
- Neutralité : présentation orale d'un travail.

détail des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage 1

Politique de l'éducation
et analyse de l'institution
scolaire

Enseignant

Antoine Boute

Contenu

Le cours se décompose en deux volets.

Le premier volet porte sur l'analyse de l'institution scolaire et aborde la question de l'enseignement d'une part d'un point de vue historique et de l'autre d'un point de vue juridique. Une histoire des institutions scolaires est brièvement brossée, de façon à remonter aux sources de leur fonctionnement complexe, pour ensuite offrir au futur enseignant les clés permettant d'appréhender le système scolaire tel que normativement structuré. Dans la foulée seront analysées les démarches pour postuler dans l'enseignement.

Le deuxième volet du cours porte sur les rapports entre politique et éducation. Ces rapports seront éclairés par de multiples biais, notamment 1/ en investiguant les enjeux politiques et sociétaux des différentes approches pédagogiques, 2/ en analysant les différentes relations au pouvoir ou à l'autorité (question politique, donc) auquel tout enseignement se trouve confronté dans le cadre scolaire, 3/ en nourrissant une réflexion globale quant aux articulations des sphères du politique, de l'économique, du social, du pédagogique et de l'artistique, le tout axé autour de la question des efforts et luttes pour une éducation plus juste, équitable et émancipatrice.

Mode et critère(s) d'évaluation

L'évaluation portera sur un travail personnel à propos d'une problématique liée aux enjeux du cours, présenté tant oralement que par écrit. L'évaluation se fera sur base de la pertinence du choix de la problématique, de la profondeur ainsi que de la cohérence de l'analyse et de la réflexion, et enfin sur la qualité de la transmission de l'ensemble.

Activité d'apprentissage 2

Neutralité

Enseignant

Simon Brunfaut

Contenu

L'évolution des sociétés a entraîné dans nos communautés scolaires un pluralisme de fait quant aux cultures, convictions religieuses ou philosophiques. Cette activité d'apprentissage propose à l'étudiant de réfléchir, à partir du concept de neutralité, à cette réalité que l'on ne peut minimiser au risque de voir surgir des conflits liés à l'incompréhension mutuelle. Sans une ouverture du débat répondant aux exigences de la neutralité, la cohabitation des discours est impossible.

Dans le contexte scolaire actuel, le concept de neutralité est à la fois décisif et flou. Face à la diversité des cultures, on assiste à l'émergence de situations nouvelles et complexes. Le concept de neutralité doit-il être modifié au vu des bouleversements présents dans la société ? Peut-on encore se contenter d'une neutralité de principe, ou doit-il exister une neutralité active qui s'attèle à exiger l'objectivité et la fin des particularismes ?

Pour répondre à ces questions, ce cours entend réfléchir au problème de la neutralité à partir de deux notions fondamentales qui lui sont généralement connexes : l'objectivité et la laïcité.

Une première partie sera consacrée à la notion d'« objectivité » qui sera analysée du point de vue de la philosophie.

En philosophie, on remarque que l'objectivité est considérée comme ce qui se rapporte à l'objet de la connaissance. Un jugement est objectif s'il est conforme à son objet. L'objectivité désigne donc un certain accord entre la pensée et le réel. Est donc considéré comme objectif quelque chose qui ne dépend pas de moi et peut dès lors être considéré comme valable pour tous (universel). À l'inverse, est considéré comme subjectif ce qui se rapporte au sujet de la connaissance. Ce qui est subjectif dépend de moi ou d'un point de vue particulier. Un jugement est considéré comme subjectif s'il reflète les passions, les sentiments, les préjugés et les choix personnels d'un individu. Pour cette raison, la subjectivité est très souvent assimilée à l'idée de partialité et le subjectivisme débouche habituellement sur un relativisme universel. Le paradoxe de l'objectivité vient du fait que la connaissance objective, qui exige le dépassement de la subjectivité, n'est possible que grâce à la subjectivité : en effet, il n'y a pas d'objet connu sans sujet de connaissance. Une connaissance totalement indépendante du sujet se présente donc comme une illusion. Cette question renvoie aussi à la relation aux autres : ai-je besoin des autres pour être objectif ?

Le problème philosophique de l'objectivité consiste donc à déterminer les critères et le fondement de l'objectivité de la connaissance, notamment en science. Pour mieux comprendre ce dernier point, le cours s'attachera à distinguer, dans une deuxième partie, la position des Modernes et de l'Antiquité au sujet de la question de l'objectivité.

D'une façon plus générale, les sciences humaines peuvent-elles être objectives ? Si oui, leurs conditions d'objectivité peuvent-elles se réduire à celles des sciences de la nature ? L'objectivité est-elle synonyme de neutralité ? Existe-il plusieurs formes de neutralité (philosophique, politique, juridique, religieuse, etc.) ? Comment comprendre cette exigence de neutralité dans l'enseignement et son lien avec le pouvoir politique ?

Dans une troisième partie, la laïcité sera analysée elle aussi du point de vue de la philosophie. La laïcité est-elle précisément une position de neutralité ? Les concepts de laïcité et de neutralité sont-ils équivalents ? N'existe-t-il pas à ce niveau une différence entre l'émancipation que porte l'idée de laïcité et la notion de liberté qui semble quant à elle reliée au concept de neutralité ?

Mode et critère(s) d'évaluation

L'étudiant est évalué par un travail présenté au cours. Il y traite une problématique réelle choisie dans le contexte pédagogique. Il s'agit de montrer sa capacité à en faire ressortir tout ce qui fait sens du point de vue de la neutralité.

Unité d'enseignement 5Quadrimestre 2

Enseignants

Simon Brunfaut

Olivier Spinewine

TitulaireSimon Brunfaut

Crédits / charge horaire3 ECTS / 25h

Activités d'apprentissage

- Diversité culturelle et sociologie de l'éducation (2 ECTS / 15h)
 - Histoire de l'art et actualité des arts / Analyse de l'image (1 ECTS / 10h)
-

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 1)1.4, 3.4, 4.3, 5.1, 5.2

Seconde session organisée

Acquis d'apprentissage

- À partir de connaissances sociologiques et anthropologiques, notamment les étapes d'une démarche culturelle, la construction identitaire et l'analyse d'incidents critiques, appréhender les relations entre le milieu socioculturel d'origine et le comportement scolaire.
- Appréhender le langage spécifique de l'analyse de l'image.
- Mettre son jugement d'une image en perspective.

Évaluation

Non intégrée.

Coefficient de pondération :

Diversité culturelle et sociologie de l'éducation: 60 % ;

Histoire de l'art et actualité des arts / Analyse de l'image : 40 %.

Mode d'évaluation

Diversité culturelle et sociologie de l'éducation : examen écrit.

Histoire de l'art et actualité des arts / Analyse de l'image : travail écrit.

détail des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage 1

Diversité culturelle et sociologie de l'éducation

Enseignant

Simon Brunfaut

Contenu

Ce cours abordera la question de l'éducation à partir de la question de la valeur.

Premièrement, quelle est la valeur de l'éducation ? Autrement dit, quelle valeur accordons-nous à l'éducation ? Deuxièmement, quelles valeurs doivent être transmises par l'éducation (l'autorité, le vivre-ensemble, la culture, la curiosité, la rigueur, la citoyenneté, le respect du passé, la spontanéité, la liberté, l'initiative etc.) ?

Ce cours ne traitera pas des différentes expériences pédagogiques ou para-pédagogiques. Il considérera le phénomène éducatif dans son sens large et ne sera pas une analyse ni une introduction aux différents courants de la pédagogie. Le principe général de l'éducation est que l'homme est par nature un être « inachevé ». Tout principe éducatif se construit sur base de cette idée simple : l'enfant ne peut pas se constituer lui-même. Suivant ce principe, il existe une différence entre la personne qui sait et celle qui ne sait pas encore, différence sur laquelle s'établit précisément le rapport pédagogique.

On peut considérer que le problème de l'éducation se traduit alors de cette manière : soit, on considère que l'éducation consiste en une intégration à un ordre qui précède, ordre dans lequel la personne doit s'insérer ; soit, on considère que l'éducation sert au développement personnel pour faire de nous des sujets humains, capables de donner de nouvelles formes au monde et de nouveaux sens au vivre ensemble. Pour le dire très synthétiquement, il existe une position traditionnelle et progressiste de l'éducation. Quelle que soit la forme de la société considérée, l'éducation peut apparaître comme un agent de destruction et/ou de régénération, de reproduction et/ou de transformation. Derrière la question de l'éducation, on retrouve ainsi la question du monde, de l'autre, du nouveau, de l'ancien, de l'action et de la théorie.

Dans un premier temps, le cours s'attachera donc à distinguer la position des Anciens, la position des Modernes et la (les) position(s) contemporaine(s), au travers notamment d'une compréhension des concepts de « paideia » (Grèce) et d'« humanitas » (Rome).

Dans un deuxième temps, le cours se propose de mettre en perspective les positions modernes et contemporaines au sujet de l'éducation. Pour ce faire, le cours s'attachera à commenter le célèbre texte d'Hannah Arendt intitulé « La crise de l'éducation ». Ce texte reste d'une grande actualité. Publié dans *Partisan Review* en 1958, il est repris ensuite dans le recueil *La crise de la culture*. Arendt, dont la position peut apparaître traditionaliste, y condamne fermement « cet assemblage de théories modernes de l'éducation, qui

viennent du centre de l'Europe et consistent en un étonnant salmigondis de choses sensées et d'absurdités », ayant révolutionné « de fond en comble tout le système d'éducation, sous la bannière du progrès de l'éducation. »

Pourquoi en effet parler aujourd'hui d'une « crise » de l'éducation ? La « crise » de l'éducation est-elle structurelle ou extérieure à son fonctionnement, signe d'un effondrement général des valeurs ?

D'autre part, le cours prend en considération la réalité multiculturelle du milieu scolaire. Aujourd'hui, les classes de l'enseignement secondaire regroupent des élèves qui peuvent représenter, si l'on tient compte de celles de leurs parents, des dizaines de nationalités différentes. Il est utile pour un enseignant de pouvoir apprécier le poids du milieu social d'origine sur le comportement scolaire. Pour aider l'étudiant dans cette tâche complexe, le cours mettra à sa disposition des descriptions et analyses rendant compte de la gestion des chocs culturels et de leur compréhension à partir de l'identité des intervenants.

Mode et critère(s) d'évaluation

L'étudiant devra démontrer, par le biais d'un examen écrit, sa capacité à développer une réflexion personnelle qui met en relation les différents enjeux de la diversité culturelle vus au cours.

détail des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage 2

Histoire de l'art et actualité
des arts / Analyse de l'image

Enseignant

Olivier Spinewine

Contenu

Cette activité d'apprentissage initie les étudiants aux différents moyens disponibles pour décortiquer et analyser différents supports visuels, tant vis-à-vis de la forme que du fond.

En tant que futur pédagogue, le regard, la capacité d'argumentation et d'analyse vous seront nécessaires au quotidien dans vos exercices pédagogiques, et particulièrement au moment d'évaluer les travaux des élèves.

À travers la projection de visuels variés et contemporains, le cours vous proposera d'analyser une multitude de grilles plastiques et thématiques permettant de mieux comprendre et de percevoir une création au delà de toute subjectivité émotionnelle.

Il est en effet nécessaire d'appréhender un lexique verbal et visuel qui vous rendra plus crédible et autonome quel que soit le profil de vos futures attributions, tout en gardant un regard personnel et critique.

Mode et critère(s) d'évaluation

L'évaluation se fera sur base d'un travail écrit.

Unité d'enseignement 6

Quadrimestre 2

Enseignant et titulaire

Axel Pleeck

Crédits / charge horaire

3 ECTS / 35h

Activités d'apprentissage

- Approche de l'adolescent et de la vie scolaire (2 ECTS / 20h)
- Approche de la relation enseignante individuelle, semi-collective et collective (1 ECTS / 15h)

Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 1)

1.5, 2.2, 2.4, 5.1, 5.2

Seconde session organisée

Acquis d'apprentissage

- Construire une ébauche d'éthique du métier d'enseignant à partir de sources issues de la pédagogie et des sciences humaines, et plus particulièrement de la Psychologie.
- Réaliser un outil pédagogique – en lien avec l'actualité muséale, les stages et les acquis didactiques – qui démontrent une compréhension des enjeux d'un tel outil.

Type d'évaluation

Intégrée

Mode et critère(s) d'évaluation

Réalisation d'un outil pédagogique à présenter oralement.

Activités d'apprentissage

Approche de l'adolescent et de la vie scolaire

Approche de la relation enseignante individuelle, semi-collective et collective

Enseignant

Axel Pleeck

Ces deux activités d'apprentissage n'en forment en réalité qu'une et sont intimement liées à l'activité d'apprentissage « Didactique des disciplines artistiques, mise en place des apprentissages » de l'unité d'enseignement U3 AG.

Cet ensemble se veut une ébauche d'éthique du métier d'enseignant. L'activité « Didactique des disciplines artistiques, mise en place des apprentissages » offre à la réflexion pédagogique des apports externes issus des sciences humaines, tandis que l'activité d'apprentissage « Connaissances Psychologiques, socio-affectives et relationnelles » propose aux sciences humaines le nutriment de la pédagogie.

Seront abordés dans ces activités d'apprentissage les gestes pédagogiques (comme embryons de relations), la gestion du groupe, la notion de dispositif pédagogique, les sorties scolaires ainsi que les bases de la psychologie de l'enfant et l'adolescent.

Modes et critère(s) d'évaluation

L'étudiant sera amené à créer deux outils didactiques : une valise pédagogique et un atelier pédagogique à la charnière entre les arts plastiques et l'écriture.

Les critères d'évaluation seront :

- l'intégration de médias et d'activités dans la valise pédagogique : au minimum trois médias liés à l'exposition proposée, cinq activités esquissées, deux activités détaillées, deux collaborations transversales avec d'autres cours et deux visites extérieures ;
- une présentation vivante qui respecte le temps imparti : aller à l'essentiel et réussir à convaincre de la pertinence de la recherche sans devoir tout préciser. Faire preuve d'originalité ;
- un travail sur l'objet lui-même (le contenant).

ANNEXE 1
COMPÉTENCES
SPÉCIFIQUES
ET ACQUIS
D'APPRENTISSAGE
TERMINAUX

Au terme de la formation en agrégation AESS, l'étudiant(e) sera capable de :

- 1. Mettre en place une pédagogie référencée des arts plastiques qui permette une construction des apprentissages par les élèves.**
 - 1.1** Rédiger des préparations et déroulés de cours pertinents quant au contenu, en fonction de la connaissance de la matière, des références bibliographiques utilisées, des expérimentations personnelles, du choix des documents montrés et de l'adaptation au type et au niveau d'enseignement.
 - 1.2** Gérer un groupe classe, tant au niveau disciplinaire qu'au niveau de la présence, de la motivation, de la structure, du rythme, de la gestion du temps du cours et de la qualité de la production des élèves.
 - 1.3** Articuler le contenu d'un cours autour de la création simultanée d'une démarche artistique et l'apprentissage rigoureux des contenus du langage plastique.
 - 1.4** Appréhender le langage spécifique de l'analyse de l'image et analyser son expérience de jugement d'une image.
 - 1.5** Réaliser un outil pédagogique — en lien avec l'actualité muséale, les stages et les acquis didactiques — qui démontrent une compréhension des enjeux d'un tel outil.

- 2. Faire preuve de réflexivité et se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier.**
 - 2.1** Analyser, à partir d'une expérience issue des stages et des autres cours de l'agrégation, des situations dysfonctionnelles d'apprentissage et proposer des alternatives pertinentes.
 - 2.2** Intégrer un système pédagogique multiréférentiel dans sa pratique enseignante.
 - 2.3** Compléter son cursus par des apports externes (séminaire, journée d'étude, conférence, etc.) pertinents et, à partir d'un axe spécifique, proposer une analyse fouillée et référencée qui établisse des liens avec les autres cours de l'agrégation.
 - 2.4** Appréhender, à partir d'une bibliographie issue de champs disciplinaires variés, les caractéristiques d'une éthique enseignante.

-
- 3. Prendre en compte le contexte – principalement historique, sociologique et politique – de l’enseignement, en Europe et en Fédération Wallonie-Bruxelles**
 - 3.1 Analyser, dans une perspective historique, le fonctionnement de la société belge actuelle par rapport aux politiques éducatives.
 - 3.2 Situer les principales structures et les institutions de la Fédération Wallonie-Bruxelles liées au monde de l’éducation.
 - 3.3 Proposer une réflexion personnelle sur le concept de neutralité en s’appuyant sur des notions de droit, de philosophie et d’histoire des religions.
 - 3.4 À partir de connaissances sociologiques et anthropologiques, appréhender les relations entre le milieu socioculturel d’origine et le comportement scolaire.

 - 4. Communiquer de manière fluide et être capable de travailler en équipe.**
 - 4.1 Transmettre un message à une audience via une maîtrise de la vitesse d’élocution, la pose de la voix, la présence, etc.
 - 4.2 Démontrer une capacité à travailler en équipe.
 - 4.3 Démontrer une maîtrise de la langue française et de son orthographe.

 - 5. Être un citoyen autonome et responsable.**
 - 5.1 Adopter une attitude citoyenne, déterminée et engagée.
 - 5.2 Faire preuve d’esprit (auto)critique.

QUADRI 01+02

11 CRÉDITS / 90 HEURES

UE 01**Formation à et par la pratique**

- Stages actifs (Quadri 02)
- Séminaires interdisciplinaires (Quadri 02)
- Formations complémentaires (Quadri 01+02)

9 crédits **UE 02****Écriture**

- Écriture et expression orale

2 crédits

QUADRI 01

13 CRÉDITS / 170 HEURES

UE 03**Formation à la didactique et à la pédagogie en arts**

- Méthodologie
- Stages d'observation
- Didactique des disciplines artistiques
- Analyse de l'image
- Étude critique des courants pédagogiques et de la recherche en éducation

9 crédits **UE 04****Connaissances sociologiques et culturelles**

- Politique de l'éducation
- Neutralité

4 crédits

QUADRI 02

6 CRÉDITS / 60 HEURES

UE 05**Connaissances sociologiques et culturelles**

- Diversité culturelle et sociologie de l'éducation
- Analyse de l'image

3 crédits **UE 06****Connaissances psychologies, socio-affectives et relationnelles**

- Approche de l'adolescent et de la vie scolaire
- Approche de la relation enseignante individuelle, semi-collective et collective

3 crédits

erg

**ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
ERG (École de recherche graphique)**
rue du Page 87 – 1050 Bruxelles
+32 2 538 98 29
kelly.josse@erg.be
www.erg.be



**ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS
SAINT-LUC BRUXELLES**
Place Morichar 30 – 1060 Bruxelles
+32 2 533 08 80
raffaella@stluc-esa-bxl.org
www.stluc-bruxelles-esa.be